

**Mont de Marsan le 17 décembre 2017**

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du club Cyclo Saint Jean d'Août.**

**En Pièce jointe:** 1 \_ Bilan financier de l'année  
2 \_ Règlement intérieur

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 15/12/2017 dans les locaux du club Cyclo Saint Jean d'Août, rue Pardailan à Mont de Marsan en présence de Mr Jean-Marie Batby, responsable des relations avec les associations sportives à la mairie.

### **Le président Denis Delage.**

---

Le président:

- remercie tous ceux qui font vivre le club,
- lit la lettre de Pierre Darrengosse qui explique les raisons de sa démission et précise que s'il est vrai que le câble, les cadenas et la trousse à pharmacie ont été égarés, personne n'a été accusé,
- souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et licenciés qui sont arrivés en septembre:
  - Philippe Charron
  - Philippe Didier
  - Guy Di Vuolo
  - Marc Dunoguier
  - Isabelle Dupouy
  - Bernard Ecker
  - Chantal Fleith
  - Bernard Marcelon
  - Ernest Sentucq
  - Rosendo Verdejo

- a une pensée pour Michel, Claude, Jacques et Gérard qui ont eu des soucis de santé cette année,
- demande aux **coureurs à pieds** qui ont représenté le club dans différentes manifestations régionales de communiquer plus afin de mettre plus en avant cet aspect du club,
- présente le bilan club de l'année 2017:
  - les randonnées:
    - Bilbao-Bilbao en mars
    - Bordeaux-Sète en mai
    - Pieds de cochon en juillet
  - les coureurs Pascal, Dominique et Thierry qui ont fait une dizaine de courses,
  - participation aux randonnées UFOLEP de Léon et Eugénie,
  - Jean Christophe qui a fait l'Ariégeoise,
  - définition et mise en place des nouvelles tenues,
  - participation au forum des associations,
  - création d'une page Facebook pour l'actualité et de comptes Garmin et Strava,
  - organisation avec les membres des autres clubs cyclos montois de la randonnée interclubs en septembre,
  - sortie VTT pour la foire de Housse Suzan en septembre.

## **Le trésorier, Pierre Tauzin**

---

Le club a participé à l'achat des tenues d'été et participera à hauteur de 10% à l'achat des tenues d'hiver.

Enumération des recettes et dépenses du club pour l'organisation ou la participation aux diverses manifestations, journée des clubs cyclo montois, repas de la Madeleine, achats tenues...

Le trésorier annonce un solde positif pour le club de 8113€.

## **Le secrétaire, Didier Izotte**

---

Présentation du bureau sortant :

- **Denis Delage**, président,
- **Pierre Tauzin**, trésorier,
- **Claude Dubrous**, trésorier adjoint,
- **Didier Izotte**, secrétaire et Webmaster,
- **Robert Tauzia**, délégué sécurité,

- **Francis Guirauton**, responsable circuits,
- **Pierre Darrengosse**, concierge,
- **Michel Leseignoux**, correspondant UFOLEP,
- **Sylvie Buchi**, responsable tradition
- **Alain Gallet**, responsable tradition

A ce jour, le club est composé pour 2018, de 49 licenciés et de 3 membres. Ce bilan reste dans la moyenne des années précédentes.

Le secrétaire intervient en tant que webmaster afin que lui soient signalés sans retard tous les problèmes de circuits.

Le secrétaire annonce la démission du bureau sortant et donne la liste des volontaires pour le nouveau bureau:

- Denis Delage,
- Pierre Tausin,
- Claude Dubrous,
- Didier Izotte,
- Francis Guirauton,
- Michel Leseignoux,
- Sylvie Buchi,
- Alain Gallet.

Les deux démissionnaires, Pierre Darrengosse et Robert Tausia ne souhaitant pas continuer l'aventure et aucun volontaire ne s'étant manifesté, il est fait appel à candidature en séance pour remplacer le délégué sécurité. **Michel Garbage** est volontaire et incorporé à la liste avant le vote.

Cette liste est élue à l'unanimité.

Présentation du nouveau bureau:

- **Denis Delage**, président,
- **Pierre Tausin**, trésorier,
- **Claude Dubrous**, trésorier adjoint,
- **Didier Izotte**, secrétaire et Webmaster,
- **Michel Garbage**, délégué sécurité,
- **Francis Guirauton**, responsable circuits,
- **Alain Gallet**, concierge,
- **Michel Leseignoux**, correspondant UFOLEP,
- **Sylvie Buchi**, responsable tradition

**Jean Ferrer** et **Yves Léglise** restent président et vice président d'honneur du club.

Le secrétaire lit le projet de "**règlement intérieur**" pour le club et le soumet pour analyse à l'assemblée. Deux remarques sont faites par le président d'honneur.

**Jean Ferrer:** il serait bien de noter dans ce règlement d'une part que le groupe reste compact sur les 15 premiers kilomètres, d'autre part que les arrêts, pour quelque raison que ce soit, soient respectés par tous.

Ces deux remarques concernant la cohésion au sein du club sont prises en compte pour l'élaboration définitive du règlement intérieur.

Ce règlement est soumis au vote de l'assemblée, principalement car il introduit la notion de "**port obligatoire du casque**" lors des manifestations cyclistes et sorties hebdomadaires du club.

Ce règlement est accepté à l'unanimité.

La version définitive est en annexe de ce compte rendu et sera consultable sur le site <http://www.cyclostjeandaout.fr/>

---

### **Le Président, Denis Delage**

Le président dénonce une dérive d'un point de vue sécurité. Il rappelle que le comportement sur le vélo doit être adapté au groupe, que rouler dans le sillage d'un véhicule est dangereux et qu'il est important de respecter le parcours (on ne se met pas devant si on ne connaît pas le parcours) pour éviter un danger de chute.

---

### **Représentant de la mairie responsable des relations avec les associations sportives, Mr Jean-Marie Batby**

Mr Batby est très heureux de nous revoir et remercie le président pour cette invitation. Il remercie le club pour la bonne participation cycliste et son implication pour faire parler de Mont de Marsan. Il demande au club de continuer à vivre comme cela et nous souhaite une bonne fin d'année.

---

### **Le président, Denis Delage**

Pour 2018, le président propose en plus des sorties hebdomadaires, les activités suivantes:

- Bilbao-Bilbao le 11 mars,
- Bordeaux-Bilbao (par Pampelune) les 10/11 et 12 mai,
- Pouillon / Iraty les 16 et 17 juin,
- Arcachon (sortie club avec bus) en septembre.

Il souhaite que l'on organise un Week-End Pyrénées du côté d'Aucun ainsi qu'une participation accrue aux randonnées UFOLEP.

Il donne la parole à l'assemblée:

**Eric Fortassin:** Eric a créé pour le club des comptes Garmin Connect et Strava. Ces pages sont à disposition des gens du club. Sur garmin, il y a une sélection des personnes autorisées. Les parcours en format Gpx sont à disposition sur la page Garmin. Il est bien d'adhérer à Facebook pour se connecter plus facilement à ces pages Garmin et Strava.

Le président conclut l'AG en annonçant une soirée huîtres/galette pour le début de l'année 2018.

**Didier Izotte secrétaire du club**

**Cyclo Saint Jean d'Août**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Izotte', written over several horizontal lines.

## Bilan Financier 2017

CYCLO SAINT JEAN D'AOUT - 2017			
		D	C
LICENCES		2464,07	3485
BUVETTE		1014,94	1400
TENUES	*	5951,95	2798,36
DEP BUREAU		35,49	
MANIFESTATIONS DIV		287,8	
REPAS	HUITRES	419,95	245
	MADELEINE	637,86	1054
	INTERCLUBS	736,12	810
		11548,18	9792,36
AVOIRS AU 15/12	BANQUE	7827,46	
	CAISSE	286,17	
		<b>8113,63</b>	

**\* Acompte sur les tenues d'hiver versé en novembre.**

# *Club Cyclo Saint Jean d'Août*

## Règlement intérieur

---

### **1: Présentation**

Conformément à l'article 12 des statuts du club Cyclo Saint Jean d'Août, il a été approuvé, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 15 décembre 2017, le présent règlement intérieur.

Ce règlement intérieur fixe diverses règles de fonctionnement, non prévues par les statuts.

### **2: Activité**

Le Cyclo saint Jean d'Août a pour activité la pratique du sport cycliste sur route ou tout terrain. Le club organise des sorties hebdomadaires (voir horaires article 4), participe à des randonnées extérieures, courses. Il offre aussi la possibilité de pratiquer la course à pieds hors stade.

Le club organise également d'autres évènements extra sportif, qui ont pour objectif d'assurer son équilibre financier, et de maintenir l'esprit de camaraderie et de convivialité qui sont les fondements de notre association.

### **3: Adhérer à l'association**

Pour adhérer à l'association, 3 possibilités:

- prendre au club la licence annuelle auprès de l'UFOLEP,
- prendre au club une carte de membre pour les personnes licenciées au sein d'un autre club ou d'une autre fédération,
- prendre au club une carte de membre pour participer uniquement aux activités extra sportives.

La pratique régulière de l'activité cycliste au sein du club implique la souscription de la licence annuelle. La carte de membre ne permet pas aux personnes non licenciées par ailleurs de prendre part aux sorties du club.

### **4: Les sorties cyclos**

Les horaires des sorties hebdomadaires sont les suivants:

		jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc	
<b>Dimanche</b>	08h00													
	08h30		15/02											
	09h00													
<b>Mercredi</b>	08h00													
	14h00													

Pour les jours fériés, les horaires sont ceux du dimanche.

L'adhésion au club implique le respect des règles qui régissent la sécurité publique (tout particulièrement le code de la route).

Pour participer aux sorties du club:

- Port du casque obligatoire,
- être à jour de ses cotisations (licence ou membre pour les licenciés ailleurs),
- respecter l'esprit du club, donc de cohésion (un seul groupe en échauffement pendant 15km, respect des arrêts par tous,...).

Le club accepte la participation occasionnelle de cyclos, afin de découvrir le club et son ambiance. Pour cela une assurance est souscrite.